



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada



REPUBLIC OF KENYA

Suivi de l'éducation des filles et des femmes dans les situations de conflit et de post-conflit en Afrique



FAWE Forum for African Women Educationalists
Forum des éducatrices africaines



1. Introduction.

La Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que l'éducation est un droit humain fondamental pour tous, quels que soient leur sexe, leur caste, leurs croyances ou leur religion. Le droit à l'éducation est garanti par la loi pour tous sans aucune discrimination. Les États ont l'obligation de protéger, de respecter et de réaliser ce droit et, à ce titre, ce droit à l'éducation doit être **disponible** (l'éducation doit être gratuite, financée par l'État et doit bénéficier d'infrastructures appropriées et d'enseignants formés), **accessible** (le système doit être accessible à tous sans discrimination géographique, économique, sociale et culturelle et doit inclure les populations les plus marginalisées), **acceptable** (le contenu de l'éducation doit être pertinent, non discriminatoire, culturellement adapté et de bonne qualité ; l'environnement scolaire doit être sain et sûr) et **adaptable** (l'éducation doit s'adapter à l'évolution des besoins de la société et contribuer à la lutte contre les inégalités, y compris la discrimination fondée sur le sexe, et doit pouvoir être adaptée localement à des contextes spécifiques).

L'Agenda 2063 de l'UA fournit une feuille de route africaine vers sa renaissance, une situation qui exige que l'Afrique se recentre sur son système éducatif. La réalisation de l'Agenda 2063 exige la création d'un nouveau citoyen africain qui sera un agent de changement efficace, et donc ceci est une raison de développer un système éducatif transformationnel qui réponde aux besoins changeants du monde, qui soit axé sur le développement et qui soit conscient des difficultés actuelles de l'Afrique.

Le nombre et l'intensité des conflits violents ont augmenté au cours de la dernière décennie ; l'Afrique n'a pas fait exception. En 2017, l'Afrique a connu 18 conflits d'État, soit une diminution par rapport à 2016 (21), bien que le continent ait connu une augmentation significative des conflits non étatiques. Les déplacements, les pertes civiles, la violence, la perte d'infrastructures, les pertes en vies humaines et en moyens de subsistance, les réfugiés et les déplacements internes, le fardeau de la dette comme certains des effets des conflits, le dénominateur est cependant que les filles et les femmes subissent les pertes humaines les plus lourdes. Les coûts humains, physiques, émotionnels, sociaux et économiques considérables de ces conflits sont une source de préoccupation pour les populations touchées, les gouvernements, les responsables politiques, les organisations de la société civile (OSC), les partenaires du développement et les autres parties prenantes du secteur éducatif. Les conflits font directement dérailler l'éducation, bien que l'éducation soit un catalyseur de la renaissance de l'Afrique.



2. Le lien entre les conflits et l'éducation des filles en Afrique

Compte tenu du nombre élevé de filles et de femmes touchées par ces conflits, il est important que les discussions sur l'éducation soient axées sur l'actualisation du droit à l'éducation pendant et après les périodes de conflit. Ces conversations mettraient en corrélation l'actualisation du droit à l'éducation, la navigation au sein de la structure sociale à laquelle les filles et les femmes sont exposées et l'indice de développement des pays après conflit. On sait que les dynamiques de pouvoir et les inégalités existantes sont amplifiées pendant les conflits, les gains éducatifs perdus, le tissu social déchiré, compromettant ainsi les réalisations de l'Agenda 2063 du continent.

Les bouleversements sociaux vécus pendant ces périodes exposent les filles et les femmes à diverses formes de violence qui ont des conséquences à vie et entraînent un changement dans les rôles liés aux genres. La plupart des pays ne sont pas en mesure de fournir des services éducatifs ou des conditions de conflit de base adaptés aux besoins spécifiques des filles et des femmes. On manque de données sur les personnes touchées, leurs besoins en matière d'éducation, leurs capacités infrastructurelles et les services d'enseignement requis. Du côté de la demande, les familles et les communautés qui craignent pour la sécurité de leurs filles préfèrent les donner en mariage comme mécanisme de copiage, privant les filles et les femmes du droit à l'éducation.

Une planification adéquate, une éducation de qualité et pertinente peuvent contribuer à protéger les femmes et les filles dans ces situations de conflit, à les rendre plus résilientes, à améliorer leur situation sociale et économique et à améliorer la santé et le bien-être des familles et des communautés. Près de quatre ans après l'approbation du GDD et trois ans après l'adoption de la CESA 16-25, les pays africains sont à des stades différents de progrès vers l'intégration des objectifs convenus aux niveaux international et africain en matière d'éducation ; ce faisant, les pays qui ont connu des conflits pourraient avoir davantage besoin de soutien pour atteindre ces objectifs fixés.

Il est nécessaire de délibérer, de comprendre et d'échanger des idées sur les politiques, la législation, les plans, le financement et le suivi des réformes dans le continuum éducatif tout en étant conscient des situations de conflit en Afrique. Pour mener à bien ce processus, il faudrait faire le point sur les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation des filles et des femmes vivant dans des pays qui ont connu des conflits. En utilisant cette stratégie, il est possible qu'en collaboration avec les gouvernements, les OSC et les parties prenantes de l'éducation arrivent à collaborer pour garantir que l'éducation transformatrice des filles et des femmes soit réalisée quelle que soit la situation de conflit. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Kenya, le gouvernement canadien, en collaboration avec le Bureau de l'envoyé spécial du



président de la Commission des femmes pour la paix et la sécurité de l'Union africaine et le Forum des éducatrices africaines (FAWE) organisent une conférence d'une journée sur l'accès des filles et des femmes à l'éducation dans les situations de conflit et post-conflit en Afrique. Les recommandations de la conférence contribueront au document final lequel sera présenté en tant que position africaine sur l'éducation des filles et des femmes en situation de conflits lors de la conférence Women Deliver au Canada lequel se tiendra en juin 2019, ces recommandations informeront également les structures que le Bureau de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la paix et la sécurité des femmes adapte actuellement pour le plaidoyer pour l'éducation des filles et femmes en conflit, guideront diverses stratégies gouvernementales dans ce domaine et informeront aussi FAWE et les autres OSC travaillant dans le secteur éducatif en conflit en Afrique.

3. Objectifs de la Conférence:

L'objectif général de la conférence est de suivre les progrès de l'éducation des filles et des femmes malgré les situations de conflit en Afrique. Faire en sorte que toutes les filles et les femmes africaines parviennent à une éducation transformatrice malgré les situations de conflit ce qui garantira le développement durable, transformera les vies et les moyens d'existence et assurera le développement socioéconomique du continent, comme prévu dans l'agenda 2063.

3.1 Les autres objectifs de la conférence seront les suivant;

- i. Se renseigner sur la situation des filles et des femmes en matière d'éducation dans les situations de conflit et d'après-conflit en Afrique.
- ii. Découvrir quelles mesures les pays qui accueillent des filles et des femmes issues de conflits ou de situations post-confliktuelles prennent pour s'assurer qu'elles ont accès à l'éducation lesquelles leur garantiraient des moyens d'existence durables à la suite des changements structurels présentés par le conflit.
- iii. Identifier les défis, les opportunités, les pratiques innovantes des différents pays, des organisations de la société civile et des universités travaillant dans le domaine de l'éducation en situation de conflit afin d'assurer l'apprentissage croisé et le développement des meilleures pratiques.
- iv. Examiner les mécanismes de mise en œuvre existants par les gouvernements, les OSC et les parties prenantes de l'éducation pour harmoniser l'exécution, renforcer la synergie et l'alignement sur les cadres éducatifs régionaux, continentaux et mondiaux.



3.2 Résultats de la conférence

Les résultats de ces délibérations aboutiront à la formulation de politiques pour le document de synthèse continental sur l'éducation des filles et des femmes en situation de conflits. Ces recommandations seront présentées à la prochaine session ordinaire de l'Union africaine pour approbation et constitueront le cadre que le Bureau de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la paix et la sécurité des femmes et des filles adoptera pour le plaidoyer sur l'éducation des filles et des femmes, et seront également adoptées par le GIMAC comme document de travail. De plus, le document final sera présenté à la conférence Women Deliver au Canada en tant que position africaine sur l'éducation des filles et des femmes en situation de conflit.

4. Organisation de la conférence

4.1 Participation il y aura des représentants du Gouvernement du Kenya, du Gouvernement du Canada, de l'Union africaine, des 33 pays où le FAWE est présent, des représentants gouvernementaux sélectionnés de pays qui sont / ont été confrontés directement / indirectement à un conflit, au cours de la dernière décennie, de la société civile dans le cadre du GIMAC, des universitaires et des experts en éducation dans les situations d'urgence.

4.2 Lieu: La conférence se tiendra à l'hôtel Windsor Golf and Country à Nairobi au Kenya, le 22 mai 2019.

4.3 Structure de l'événement: La conférence adoptera une approche technique. Dans la perspective des délibérations attendues, des documents nationaux seront présentés et discutés, suivis d'un partage d'expériences de la société civile, de réflexions du monde universitaire, d'échanges sur les meilleures pratiques et les pratiques de travail, et de témoignages de bénéficiaires. Cela mènera à une discussion et à la formulation de l'exposé de position.